PAYS DE LA LOIRE

# La région la moins touchée par la pauvreté

Insee Flash Pays de la Loire • n° 166 • Novembre 2026



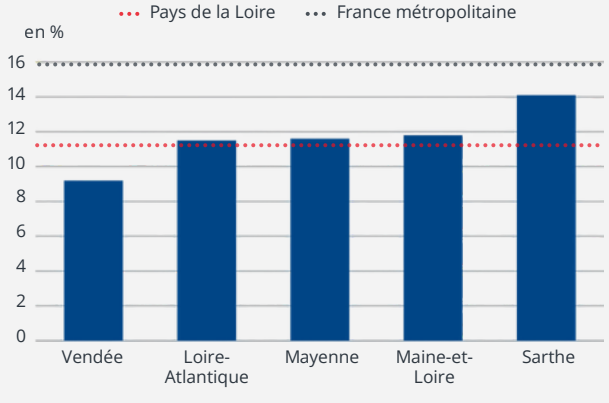
**En 2023, 11,5 % des habitants des Pays de la Loire vivent sous le seuil de pauvreté, soit 450 000 personnes. La région se distingue par le taux de pauvreté le plus faible de France métropolitaine, dans un contexte socio-économique plus favorable. Si le taux de pauvreté est plus faible dans tous les départements ligériens, les Sarthois sont davantage touchés et moins les Vendéens. La pauvreté est plus fréquente dans les espaces urbains denses, chez les jeunes, les femmes et les locataires. Les inégalités de niveau de vie sont également les plus faibles de France métropolitaine.**

Avec 11,5 % de sa population en situation de pauvreté monétaire en 2023, la région des Pays de la Loire se distingue par le **taux de pauvreté** le plus faible de France métropolitaine (15,9 %), juste devant la Bretagne (11,6 %). La pauvreté concerne toutefois 450 000 Ligériens. Pour une personne seule, être en situation de pauvreté signifie avoir un **niveau de vie** inférieur à 1 296 euros par mois.
Cette situation s'inscrit dans un contexte socio-économique régional marqué par un chômage moins élevé, une meilleure insertion des jeunes sur le marché du travail et des femmes plus souvent en emploi. À l'échelle nationale, le taux de pauvreté augmente depuis 2020 et atteint en 2023 et 2024 son niveau le plus élevé depuis 1996 [Rieg, Rousset, 2026].

## Un taux de pauvreté plus faible dans tous les départements ligériens

Dans les cinq départements des Pays de la Loire, la part de personnes en situation de pauvreté se situe sous la moyenne de France métropolitaine ►**figure 1**.
En Vendée, le taux de pauvreté est le plus faible de France (9,2 %). Le département se distingue par un chômage moins élevé, une meilleure insertion professionnelle des jeunes, une moindre proportion de familles monoparentales et davantage de propriétaires.

### ► 1. Taux de pauvreté par département en 2023



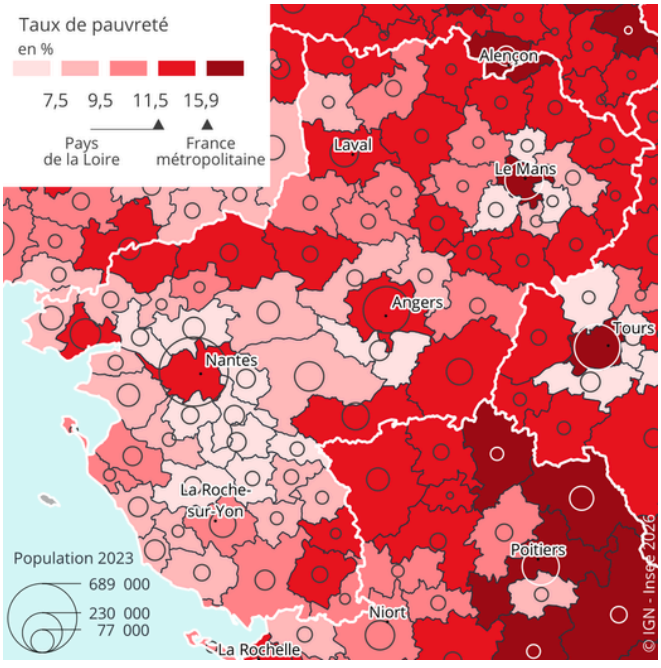

**Lecture :** En 2023 en Vendée, le taux de pauvreté est de 9,2 %.
**Source :** Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2023.

La Loire-Atlantique (11,5 %), la Mayenne (11,6 %) et le Maine-et-Loire (11,8 %) font partie des dix départements métropolitains les moins touchés par la pauvreté. Le chômage y est plus contenu. Au sein de la région, les Sarthois sont plus fréquemment en situation de pauvreté (14,1 %). Le niveau de vie y est plus faible ►**encadré**, avec davantage de chômage, notamment chez les plus jeunes, et plus de familles monoparentales.

## Plus de pauvreté dans les communes très denses

Dans les communes **urbaines denses**, les habitants sont plus fréquemment pauvres, avec 18,9 % des personnes concernées. Le Mans Métropole (19,7 %), Angers Loire Métropole (15,0 %) et

### ► 2. Taux de pauvreté et population par intercommunalité en 2023




**Lecture :** En 2023, 99 115 personnes résident dans l'intercommunalité La-Roche-sur-Yon Agglomération et le taux de pauvreté y est de 11,4 %.
**Note :** Les informations ne sont pas représentées pour l'Île-d'Yeu, qui n'appartient à aucun EPCI.
**Source :** Insee, Filosofi 2023, recensement de la population 2023.

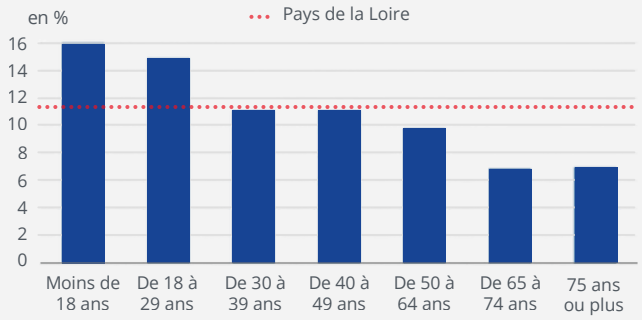
Nantes Métropole (14,4 %) sont les intercommunalités les plus exposées, et regroupent 42 % des personnes pauvres de la région ▶ figure 2. Ces grandes agglomérations accueillent davantage de logements sociaux et d'étudiants ▶ source.

À l'inverse, 7,4 % des Ligériens sont pauvres dans les communes **rurales périurbaines**, en particulier autour de Nantes. Situés sous l'influence d'un pôle d'emploi et de population, ces espaces associent un cadre de vie rural et un accès à l'activité des territoires urbains environnants. Les intercommunalités Grand Lieu Communauté (5,7 %) et Erdre et Gesvres (5,9 %) sont les moins exposées.

## Les jeunes, les femmes et les locataires davantage exposés à la pauvreté

Le taux de pauvreté diminue avec l'âge ▶ figure 3. Il est plus élevé parmi les mineurs (16,0 %) ainsi que pour les 18 à 29 ans (14,9 %), à un âge marqué par les études et l'entrée dans la vie active. Il diminue nettement à partir de 30 ans et rejoint la moyenne régionale. La baisse se poursuit à partir de 50 ans et s'accentue après 64 ans, pour s'établir autour de 7 %. Ces taux sont inférieurs à ceux de France métropolitaine à tous les âges, avec un écart particulièrement marqué pour les mineurs (-6,6 points).

### ▶ 3. Taux de pauvreté par âge en 2023 dans les Pays de la Loire




**Lecture :** Dans les Pays de la Loire, en 2023, 16,0 % des moins de 18 ans sont en situation de pauvreté.
**Source :** Insee, Filosofi 2023.

### ▶ Définitions

Le **taux de pauvreté** monétaire correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie du ménage est inférieur au seuil de pauvreté. Celui-ci correspond à 60 % du niveau de vie médian de France métropolitaine : en 2023, ce seuil est de 1 296 euros par mois pour une personne seule et de 2 722 euros pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans. Il existe d'autres approches de la pauvreté, non abordées dans cette étude.

Le **niveau de vie** correspond au revenu disponible, c'est-à-dire au revenu fiscal déclaré net des impôts directs, augmenté des prestations sociales, et rapporté au nombre d'unités de consommation du ménage.

Le classement des communes selon les catégories **urbain dense** et **rural périurbain** repose sur deux critères : la concentration de la population, mesurée par la grille communale de densité, et l'influence des communes environnantes, définie à partir du zonage en aires d'attraction des villes.
Cette nomenclature en quatre catégories inclut également l'urbain intermédiaire et le rural non périurbain.

Par ailleurs, parmi les adultes, les femmes sont plus exposées à la pauvreté que les hommes. Ainsi, 10,9 % des Ligériennes vivent sous le seuil de pauvreté, contre 9,7 % des hommes. Cette situation s'explique par une moindre participation des femmes au marché du travail, un recours plus fréquent au temps partiel et des rémunérations plus faibles. L'écart entre femmes et hommes est comparable à celui de France métropolitaine, mais il est plus élevé en Vendée et dans la Sarthe (1,4 point). À l'inverse, cet écart est plus faible en Mayenne (0,9 point), avec moins de temps partiel chez les femmes salariées.

Enfin, les locataires, plus nombreux dans les espaces urbains, sont nettement plus exposés à la pauvreté que les propriétaires de leur logement (26,8 % contre 4,8 %). Les locataires sarthois sont les plus touchés (32,2 %), quand les locataires vendéens le sont moins (21,4 %).

**David Amonou, Perrine Bauer (Insee)**

### ▶ Encadré - Des inégalités de niveau de vie plus faibles qu'ailleurs

Dans les Pays de la Loire, les inégalités de niveau de vie sont les plus faibles de France métropolitaine. En effet, les 10 % des Ligériens les plus aisés ont un niveau de vie annuel médian 2,8 fois supérieur à celui des 10 % les plus modestes, contre 3,5 en France métropolitaine. La Vendée se distingue par les inégalités de niveau de vie les plus faibles de France métropolitaine (2,5). En Loire-Atlantique, ce ratio atteint 3,0, car le niveau de vie des plus aisés est plus élevé.

Ces plus faibles inégalités s'accompagnent d'un niveau de vie médian plus élevé : avec 26 040 euros annuels, la région se classe au quatrième rang de France métropolitaine (25 920 euros). Les situations départementales diffèrent toutefois : le niveau de vie médian varie de 24 990 euros dans la Sarthe à 27 150 euros en Loire-Atlantique.

### ▶ Source

Le dispositif **Fichier localisé social et fiscal** (Filosofi) fournit des données sur la pauvreté, les niveaux de vie et le revenu disponible des ménages à des échelles géographiques fines. Il complète l'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS), source de référence au niveau national. Avec le millésime 2023, Filosofi fait l'objet d'une refonte majeure et devient Filosofi 2. Cette évolution résulte notamment de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales : le rapprochement entre les individus et leur logement repose désormais principalement sur le dispositif Gérer mes biens immobiliers (GMBI). Les personnes sont ainsi localisées sur leur lieu de vie, et non plus au domicile associé à leur foyer fiscal. Les étudiants, notamment, sont désormais rattachés à leur lieu de résidence.

Cette refonte s'accompagne également d'améliorations méthodologiques. Ainsi, les données de Filosofi 2 ne sont pas directement comparables avec les anciens millésimes.

Le dispositif couvre les personnes vivant dans un logement ordinaire : les personnes vivant en institution, sans domicile ou en habitation mobile en sont exclues.

### ▶ Pour en savoir plus


- **Insee,** « Principaux résultats sur les revenus et la pauvreté des ménages en 2023 », Chiffres détaillés, août 2026.
- **Rieg C., Rousset A.**, « Les niveaux de vie augmentent sans freiner les inégalités », Insee Première n° 2117, juillet 2026.
- **Bauer P., Loizeau P.**, « Panorama de la pauvreté dans les Pays de la Loire : une diversité de situations individuelles et territoriales », Insee Dossier Pays de la Loire n° 12, octobre 2023.



**Insee Pays de la Loire**
105 rue des Français Libres
BP 67401
44274 NANTES
Cedex 2

**Directeur de la publication**
Romain Lesur

**Rédacteur en chef**
Raphaël Marin Pesneau

**Maquette**
Audrey Marin-Pache

**www.insee.fr**
Insee Pays de la Loire

ISSN 2275 – 9808


© Insee Pays de la Loire

Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur.


Insee